

----- Forwarded message -----

De : <pref62@_____.interieur-gouv.fr>

Date: mer. 7 déc. 2022 à 20:52

Subject: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>"

To: < >

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [PE DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX - IZEL-LES-EQUERCHIN - QUIERY-LA-MOTTE](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Famille TRUNET

Adresse de messagerie:

Sujet:

Enquête publique éoliennes PE vallée de l'Escrebieux Quiéry la Motte

Message:

Malgré tous nos efforts de sobriété énergétique, nous aurons besoin de plus en plus d'électricité. Nous ne sommes pas vraiment favorables au nucléaire mais actuellement il nous est impossible de nous en passer, nous sommes donc pour un mix énergétique : hydraulique, éolien, solaire et nucléaire.

Nous sommes pour les énergies renouvelables, nous avons nous-mêmes des panneaux solaires sur notre toit, mais nous émettons un bémol pour les éoliennes : elles sont installées trop près des habitations : elles devraient être construites à au moins 2 km (c'est d'ailleurs la norme chez nos pays voisins). Les autres inconvénients évoqués par certains nous semblent secondaires.

Si vous voulez que les éoliennes soient mieux acceptées par les Français changez la réglementation : placez-les à 2 km minimum des habitations et répartissez les mieux sur le territoire français, les Hauts de France sont à saturation.

Merci de tenir compte de nos remarques.

----- Forwarded message -----

De : <pref62@interieur-gouv.fr>

Date: mer. 7 déc. 2022 à 20:33

Subject: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>"

To: < >

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [PE DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX - IZEL-LES-EQUERCHIN - QUIERY-LA-MOTTE](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Xavier et Catherine JOUFFRAY

Adresse de messagerie:

Sujet:

Projet d'éoliennes sur le et à proximité du territoire de Quiery La Motte

Message:

Nous nous opposons fermement au projet d'éoliennes, pour les raisons suivantes :

- Pollution visuelle, atmosphériques et sonore (infrasons).*
- Commune déjà fortement impactée par de nombreuses autres nuisances : autoroute A1 toujours plus fréquentée, ligne TGV (idem), nouvelle ligne à très haute tension (quid des champs magnétiques ?), couloir aérien avec un trafic en augmentation, antennes relais téléphoniques à proximité.*
- Éoliennes se trouvant dans la trajectoire des habitations et de l'émetteur TDF de Bouvigny-Boyeffles (risque de perturbations sur la réception de la TNT, service d'utilité publique).*
- Proximité forte des habitations par rapport à la hauteur prévue des éoliennes (200 m).*
- Souhait de préservation de la biodiversité et plus particulièrement des chauves-souris fortement implantées sur notre territoire.*
- Impacts sur le vol des oiseaux sauvages et des pigeons voyageurs (perturbations sur leurs orientations, accidents mortels, ...)*
- Risques sur la santé des habitants et des animaux (sauvages, agricoles et domestiques).*
- Avis négatif du conseil régional sur ce projet (cf. lettre de Xavier Bertrand).*
- Avis non favorables de communes concernées et/ou avoisinantes à l'implantation.*
- Certificat d'urbanisme défavorable sur la commune de Quiery la Motte*
- Cela est aussi contraire à une carte récemment réalisée par les Services de l'Etat qui indique clairement que le développement de l'éolien est "impossible ou à éviter" dans cette zone.*
- Cela initierait indubitablement l'implantation de bien autres éoliennes sur le territoire déjà fortement impacté par les implantations déjà existantes sur les territoires alentours.*
- Dévalorisation des biens immobiliers.*
- Démantèlement et recyclage non assurés après la fin d'exploitation.*
- La région et ses territoires ruraux ont déjà fortement contribué au développement de l'éolien (30% sur 6% du territoire national) : il est temps que d'autres prennent le relais !*

D'autre part, un sondage met en évidence que 77% des habitants des deux communes concernées (Izel et Quiery) sont opposés à cette implantation (cf. pétition)

Vox populi, vox Dei !!!

----- Forwarded message -----

De : <pref62@interieur-gouv.fr>

Date: mer. 7 déc. 2022 à 19:42

Subject: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>"

To: <

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [PE DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX - IZEL-LES-EQUERCHIN - QUIERY-LA-MOTTE](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Mmes Pichon Frémy Véronique et Frémy Delière Marie Thérèse

Adresse de messagerie:

Sujet:

Refus du projet Eolien Vallée de l'Escrebieux

Message:

J'exprime mon refus du projet éolien de la vallée de l'Escrebieux car j'ai constaté qu'il y avait déjà énormément de projets dans le Pas de Calais sur le site des enquêtes publiques.

Notre champ de vision est déjà pollué par beaucoup d'éoliennes sans compter la nouvelle ligne haute tension, l'autoroute depuis longtemps et la ligne TGV.

D'autre part tout comme les pylônes électriques les éoliennes sont situées dans des endroits trop proches des habitations, des routes et des élevages d'animaux.

Nous connaissons maintenant suite à un procès gagné par un éleveur dans une autre région que des conséquences sur la santé des animaux liées aux implantations des lignes dans les sous-sols sont possibles.

De plus la durée de vie très courte d'une éolienne ne justifie pas à mon sens les dégâts occasionnés par son implantation et ne sera pas une solution à long terme. Les implantations off-shore sont tout aussi dévastatrices sur la vie sous-marine.

Nous ne sommes pas obligés de subir.

----- Forwarded message -----

De : <pref62@interieur-gouv.fr>

Date: mer. 7 déc. 2022 à 18:00

Subject: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>"

To: <>

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [PE DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX - IZEL-LES-EQUERCHIN - QUIERY-LA-MOTTE](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Famille TRUNET

Adresse de messagerie:

Sujet:

Enquête publique PE Vallée de l'Escrebieux Quiéry la Motte

Message:

Malgré tous nos efforts de sobriété énergétique, nous aurons besoin de plus en plus d'électricité. Nous ne sommes pas vraiment favorables au nucléaire mais actuellement il nous est impossible de nous en passer, nous sommes donc pour un mix énergétique : hydraulique, éolien, solaire et nucléaire.

Nous sommes pour les énergies renouvelables, nous avons nous-mêmes des panneaux solaires sur notre toit, mais nous émettons un bémol pour les éoliennes : elles sont installées trop près des habitations : elles devraient être construites à au moins 2 km (c'est d'ailleurs la norme chez nos pays voisins). Les autres inconvénients évoqués par certains nous semblent secondaires.

Si vous voulez que les éoliennes soient mieux acceptées par les Français changez la réglementation : placez-les à 2 km minimum des habitations et répartissez les mieux sur le territoire français, les Hauts de France sont à saturation.

Merci de tenir compte de nos remarques.

----- Forwarded message -----

De : <pref62@interieur-gouv.fr>

Date: jeu. 8 déc. 2022 à 11:12

Subject: Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>"

To: <>

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [PE DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX - IZEL-LES-EQUERCHIN - QUIERY-LA-MOTTE](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Association Vent des Noues

Adresse de messagerie:

Sujet:

Opposition au projet éolien de la Vallée de l'Escrebieux

Message:

Suite à la consultation des documents contenus dans le dossier de demande d'autorisation d'exploiter soumis à l'enquête publique, je souhaite, au nom de l'Association Vent des Noues et de ses adhérents, vous faire part des observations suivantes.

Je rappelle brièvement que les éoliennes fournissant une énergie intermittente, elles ne permettent pas de réduire les émissions de gaz à effet de serre comme voudraient nous le faire croire les promoteurs, puisqu'il faut, lorsqu'il n'y a pas de vent, avoir recours à des centrales thermiques, facilement pilotables. L'exemple de l'Allemagne montre que les éoliennes rendent dépendants, en particulier du gaz russe, mais aussi des terres rares, et produisent une électricité non pilotable et non disponible.

De plus, les sites éoliens industriels provoquent de nombreuses et graves nuisances qui apparaissent conséquentes dans ce dossier de la vallée d'Escrebieux.

L'étude du dossier montre que le choix de la zone d'implantation dans ce paysage n'est pas judicieux. De nombreux villages et exploitations agricoles sont proches du site. Les éoliennes pourraient mettre en péril la santé des riverains et des élevages.

La notion de santé est définie par l'Académie de médecine comme un « état de complet bien-être physique, mental et social ». Or la Charte de l'Environnement reconnaît à chaque individu le droit de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». Ce droit est-il compatible avec les nuisances visuelles, sonores et stroboscopiques générées par ce projet industriel très proche des habitations ?

Les Hauts-de-France occupent 6 % de la France et produisent 30 % de l'électricité éolienne française, peut-être est-ce déjà suffisant ?

Pour toutes ces raisons, j'exprime, au nom de l'association Vent des Noues et ses adhérents, dans le cadre de cette enquête publique, mon opposition à ce projet.

Vous remerciant de prendre en considération les observations formulées, je vous assure de ma considération.

Présidente

Association Vent des Noues